



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Lycees agricoles

Question écrite n° 48651

Texte de la question

M. Renaud Dutreil attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur la situation des familles ayant des difficultés financières et dont les enfants sont scolarisés dans l'enseignement agricole public. En effet, celles-ci ressentent comme une pénalité l'absence de fonds social lycéen au sein du ministère de l'agriculture tandis que les familles dans des conditions équivalentes ayant des enfants lycéens bénéficient de crédits ministériels placés sous l'autorité du recteur de l'academie. Il lui demande s'il est possible d'envisager une régularisation des aides financières dans le cadre d'une mission nationale d'enseignement élargie à l'enseignement agricole public.

Données clés

Auteur : [M. Dutreil Renaud](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48651

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 1997, page 892